

Colloque

**Discrimination
et
situations de handicap**

Le 9 novembre 2009



De 9h30 à 17h

à l'IRTS de Bretagne

2 avenue du Bois Labbé à Rennes



Programme - « Discriminations et situations de handicap »

( salle accessible,  présence d'interprète en Langue de Signes)

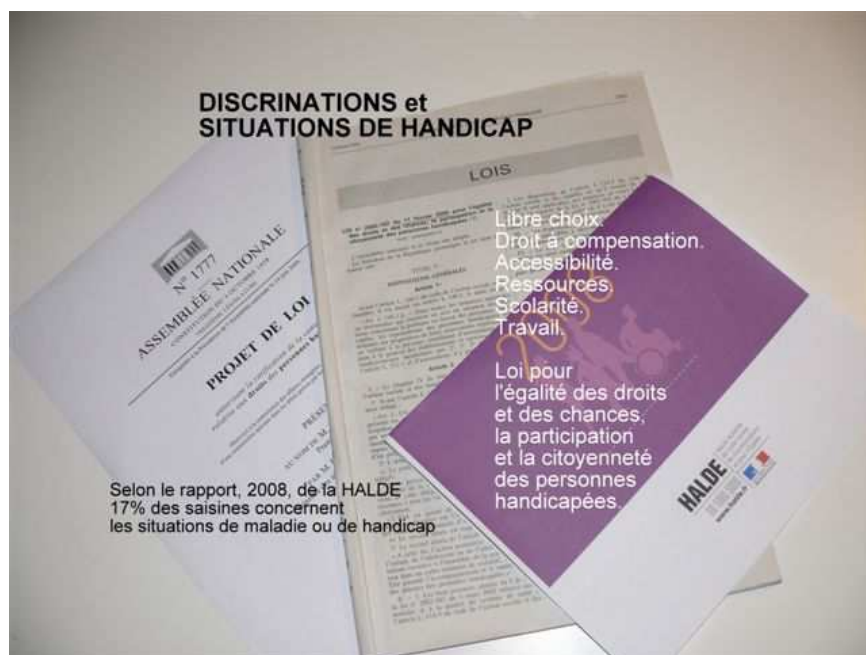
Le matin :

- **9h30 à 10h10 :** **Ouverture du colloque** par le Président du Collectif Handicap 35, **Tanguy Kervella**
et le Président du Conseil Général, **Jean-Louis Tourenne**.
- **10h10 à 10h15 :** **Présentation de la journée et des intervenants** par **Yann Rollier**,
Directeur du CREAI.
- **10h15 à 10h45 :** **Evolution du droit européen et international.**
L'actualité sur la ratification de la convention internationale des droits des personnes handicapées de l'ONU, par **François Zimeray**,
Ambassadeur des Droits de l'Homme.
- **10h45 à 11h15 :** **Les humains handicapés sont-ils égaux ou différents ?**
Par Bertrand Quentin
Philosophe, conférencier, Paris.
- **11h15 à 12h15 :** **Questions et échanges avec la salle.**

Repas de 12h30 à 14h

- **Reprise après-midi :** Introduction des travaux par **Yann Rollier**, Directeur du CREAI.
- **14h10 à 14h30 :** **Théâtre miroir de situations de discrimination liées au handicap**
par la Compagnie « Qualité Street »
Comédiens : Pierre Bonnaud et Yannis Camus.
- **14h30 à 15h :** **Présentation de la HALDE et de son action sur le terrain**
dans le domaine des discriminations liées au handicap
par **Eddie Alexandre**, Correspondant local de la HALDE.
- **15h à 15h30 :** **Bilan d'étape de la Loi du 11 février 2005**
Débat animé par Yann ROLLIER avec la participation de représentants politiques ou administratifs des diverses instances nationales ou départementales : Assemblée, Sénat, Conseil Général, CNSA, CNCPPH, CDCPPH, MDPH et des militants du Collectif Handicap 35.
- **15h45 à 16h15 :** **Le regard d'un élu local** sur l'évolution des droits et l'implication sur le terrain au travers de ses 30 ans de compagnonnage avec le Collectif Handicap 35, par **Edmond Hervé**, Sénateur.
- **16h15 à 17h :** **Questions et échanges avec le public.**
- **17h :** **Clôture du colloque** par le Président du Collectif Handicap 35, **Tanguy Kervella**.

L'argumentaire



Pour fêter ses 30 années de militantisme, le Collectif Départemental des Associations de Personnes Handicapées et de leur Famille, appelé maintenant Collectif Handicap 35, a fait le choix de proposer une journée de formation et de débats afin de situer **l'évolution des droits des personnes en situation de handicap** dans le cadre du droit commun mais aussi en lien avec l'évolution législative dans le contexte mondial et européen.

En complément des aspects législatifs ou juridiques, les organisateurs ont souhaité élargir la réflexion en **croisant les approches du droit et de la philosophie** afin de proposer une prise de distance à partir des concepts et/ou des différents enjeux qui sont au cœur des pratiques de terrain dans les situations de handicap.

Le libre choix de la personne, son droit à compensation, l'accessibilité, la scolarité comme l'insertion sociale et professionnelle se heurtent, bien souvent, à des obstacles dont les causes sont multiples. **La juxtaposition de textes réglementaires ne suffit pas à faire évoluer la société si les personnes concernées ne se mobilisent pas pour faire respecter leurs droits.**

La lecture du rapport 2008 de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et l'Égalité nous apprend que si l'origine demeure le critère le plus souvent invoqué avec 29% des réclamations, **le deuxième critère invoqué, avec 21% des dossiers, est celui de la santé et du handicap.**

La Loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » reprend bien, dans ses principes, le thème de cette journée ; nous souhaitons que les travaux de ce colloque puissent soutenir l'engagement des militants tout en élargissant l'information de tous. Au niveau du Collectif Handicap 35, cette étape se doit de pouvoir engager de nouvelles perspectives d'actions dans le cadre d'une véritable stratégie de veille, toujours active, au service des projets de vie des personnes handicapées et de leurs familles.

.../...

(au dos, le bulletin d'inscription obligatoire

à retourner au Collectif Handicap 35 avant le 31 octobre 09)

.../...

**Colloque Discrimination liée aux situations de handicap
Le 9 novembre 2009
IRTS de Bretagne – 2 avenue du Bois Labbé à Rennes**

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Inscription par personne comprenant le déjeuner : 20 €

..... Nombre de personnes x 20 € = €

Je joins un chèque d'un montant de €

à l'ordre du Collectif Handicap 35, valant l'inscription.

Fiche à retourner avant le 31 octobre 2009 à :

Collectif Handicap 35

3 rue Alexandre Lefas 35700 RENNES

Tél. 09 75 41 68 07

Mél. collectif.handicap35@wanadoo.fr